



PRE/DF/CD/254/2008

Toulouse, le 9 décembre 2008

Monsieur Patrick HETZEL  
Directeur Général de l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

**PRESIDENCE**

Votre courrier du 4 décembre 2008 m'a permis de prendre connaissance de la dotation financières et en ressources humaines de notre Université pour l'année 2009. Vous ne serez pas surpris de ma vive réaction et de mon total désaccord sur cette notification. Deux chiffres la résumant : 6,7% d'augmentation des crédits ; 12 emplois supprimés en 3 ans (dont 6 pour 2009).

Il est difficile d'accepter cette notification qui fait apparaître un excédent d'initialisation à hauteur du ¼ de la dotation attribuée en 2008, alors que, depuis de longues années, l'université de Toulouse II-Le Mirail se trouvait en sous dotation reconnue. Certes, notre université connaît une baisse de ses effectifs comme toutes les universités de son secteur, mais elle est aussi, depuis plus de 2 ans, très engagée dans une démarche positive de changement. Aussi la brusque suppression d'emplois vient-elle briser une dynamique innovante alors que, dans le même temps, notre université se trouve dans une situation particulièrement difficile : bâtiments dégradés, problèmes d'insécurité....

D'autre part, le nouveau modèle de répartition des moyens manque, à mes yeux, totalement de transparence dans sa mise en œuvre et ne permet pas un retour critique préalable, condition d'un vrai dialogue entre l'Etat et l'université. Il me semble que, du fait de son ancrage dans les secteurs de formations tertiaires et de l'intégration de l'IUFM, l'université de Toulouse II-Le Mirail se trouve particulièrement pénalisée avec l'application du modèle SYMPA. Or, je maintiens que des étudiants de licence et de master des disciplines ALL et SHS ont besoin d'un encadrement de grande qualité, ce qui exclut évidemment le différentiel opéré par le modèle. De plus, l'intégration de l'IUFM ne peut avoir comme effet mécanique une situation nouvelle de « sur-dotation » en faisant fi de l'histoire de cette école professionnelle et des enjeux à venir de la formation des maîtres.

Je vous le dis très clairement, Monsieur le Directeur : cette notification des moyens pour l'année 2009 me paraît totalement irréaliste, inacceptable, voire dangereuse. Au-delà du risque assuré d'explosion sociale à un moment où l'ensemble de l'université aurait plutôt intérêt à s'engager dans le changement et où nombre de nos collègues restent pour le moins perplexes devant les réformes engagées par le gouvernement, il me semble vraiment que cette notification vient entraver nos ambitions scientifiques de formation et de recherche.

Je vous prie donc instamment de bien vouloir reconsidérer cette notification de moyens, mais aussi de revenir sur ce nouveau modèle qui grève des disciplines pourtant essentielles pour le devenir de nos sociétés.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Daniel FILÂTRE

**BLAGNAC**  
IUT TOULOUSE II

1, PLACE G. BRASSENS - BP 60073  
31703 BLAGNAC CEDEX  
TELEPHONE : 05 62 74 75 75

**CAHORS**

ANTENNE DE L'UTM

273, AVENUE H. MARTIN - BP 282  
46000 CAHORS CEDEX  
TELEPHONE : 05 65 23 46 00

**FIGEAC**

IUT TOULOUSE II

AVENUE DE NAYRAC  
46100 FIGEAC  
TELEPHONE : 05 65 50 30 60

**FOIX**

ANTENNE DE L'UTM

4, RUE RAOUL LAFAGETTE  
09000 FOIX  
TELEPHONE : 05 61 02 19 80

**MONTAUBAN**

ANTENNE DE L'UTM

116, BOULEVARD MONTAURIOL  
82017 MONTAUBAN CEDEX  
TELEPHONE : 05 63 63 32 71

**CAMPUS DU MIRAIL**

TELEPHONE : 05 61 50 44 99  
TELECOPIE : 05 61 50 43 50

INTERNATIONAL  
TEL : +33 5 61 50 44 99  
FAX : +33 5 61 50 43 50  
E MAIL : [Presidence@univ-tlse2.fr](mailto:Presidence@univ-tlse2.fr)

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO  
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)